

## Compte rendu du comité de pilotage

### « École verte »

**Date :** Lundi 16 décembre 2019

**Lieu :** Ecole Julien Bodin

**Membres du comité et qualité :**

	<b>Nom et prénom</b>	<b>Qualité</b>
<b>ECOLE</b>	David BILLON	<i>Président de séance et directeur</i>
	Ivan BACHELIER	Référent E3D de l'école
	Aline BRAULT Anne YAUSSAH Julie LAMY	Enseignante référente C1 Enseignante référente C2 Enseignante référente C3
	Garance Lesage (CM1-CM2 A) Noélie Catherine (CM2) Romane Gosselin (CE2-CM1) Clémence Lelong (CM1-CM2 B) Renaud Escartin (CE1 B) Théo Levillain (ULIS)	<i>Elèves éco-délégués (ou suppléants)</i>
<b>MAIRIE</b>	Marc BOURBEY	<i>Maire-délégué de Lozon</i>
	Marine VAUDRY	<i>Responsable du restaurant scolaire</i>

**Déroulement de la séance :**

#### **1/ Présentation du projet**

Monsieur BILLON présente le projet (demande de labellisation E3D) aux membres du comité de pilotage (à l'aide d'un diaporama).

Ce projet fait suite à un travail engagé en 2018-2019. Les élèves avaient exprimé le souhait d'agir pour la planète. Un petit groupe d'élèves s'organise et met en œuvre plusieurs actions :

#### **Dans l'école :**

- économie d'énergie (fermeture des portes, coupures des lumières, des vidéoprojecteurs,
- économie d'eau,
- réalisation d'affiches expliquant les bonnes conduites à tenir)
- action ponctuelle de tri des déchets

### Cantine :

- pesée des restes alimentaires
- utilisation du pain perdu.

En 2019-2020, suite à un premier bilan, quelques actions seront reconduites mais en veillant à mieux s'inscrire dans une démarche de développement durable :

- les déchets « verts » de cuisine du restaurant scolaire ne rejoignent pas le composteur du jardin de l'école !
- Le composteur est rempli suite aux différents désherbages du jardin mais le compost n'est pas « brassé », ni même utilisé.
- Le papier est récupéré « sac bleu » mais pas par toutes les classes.
- Aucune logique de diminution des quantités produites n'a été mise en place.
- Les emballages ne sont pas ou peu récupérés « pas de sac jaune ».

Deux « éco-délégués » par classe sont élus pour que tous les élèves de l'école s'approprient le projet plus global de « Développement durable ». 6 d'entre eux rejoindront le comité de pilotage pour travailler avec des élus, des enseignants (un représentant par cycle), et des personnels communaux pour mettre en œuvre ces actions.

**Les élèves sont au cœur de la démarche** qui consiste à les former aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi à leur transmettre les **connaissances, la compétence et la culture** qui leur permettront tout au long de leur vie, en tant que citoyens, de connaître, comprendre, décider et agir en fonction des enjeux du développement durable. En un mot, en faire des **citoyens responsables**, qui puissent être force de proposition et acteurs du changement global.

### 2/ Explication du rôle de chacun

Le directeur	Coordonner les différentes actions au sein de l'école Faire le lien entre les différents partenaires Co-animer les comités de pilotage et les réunions d'éco-délégués Préparer les dossiers de labellisation
Le référent E3D de l'école	Prendre contact avec différents partenaires Co-animer les comités de pilotage et les réunions d'éco-délégués Faciliter la mise en place des actions au sein de l'école
Les enseignants référents	Coordonner les différentes actions au sein de chaque cycle Aider les élèves lors des compte-rendus de réunions faits en classe.
Les élèves éco-délégués	Rapporter les propos et décisions du comité de pilotage aux camarades de la classe
Les membres du conseil municipal	Rapporter les propos du comité de pilotage aux autres membres du conseil municipal pour permettre la réalisation des actions (palier aux besoins matériels, financiers, humains..)

### 3/ Constats et décisions quant aux actions à mener pour l'année scolaire 2019 - 2020 et/ ou pour les années à venir

Suite à l'état des lieux, un plan d'actions articulé autour de 4 axes va être déployé (cf fiches action) :

#### Gouvernance :

- éco-délégués

#### Axe 1 : Les déchets

- tri du papier
- tri des déchets au restaurant scolaire
- tri et collectes des fournitures

#### Axe 2 : L'évolution des paysages

- le jardin

#### Axe 3 : La biodiversité

- les auxiliaires du jardin

#### Axe 4 : La gestion des environnements

- ateliers sur les temps de récréation et de cantine

### **4/ Modalités de fonctionnement du comité de pilotage**

#### 3 réunions dans l'année :

- Une première fois en début d'année pour présenter la démarche et lister les actions envisagées ;
- Une deuxième fois en cours d'année pour faire le point sur la démarche en cours : le comité décide de se réunir pour faire le point début avril ;
- Une troisième fois en fin d'année pour faire le bilan et fixer les perspectives pour l'année suivante.

### **5/ Moyens de communication**

Le comité s'engage à communiquer sur les actions menées de façon régulière auprès :

- des élèves de toute l'école grâce à des discussions et des documents écrits mis en place ensemble ;
- des familles grâce au site de l'école, cahier de liaison et à terme par courriel ;
- des habitants de la commune grâce à des articles de journaux (une photographie est faite en fin de réunion).